

RBM/B14/2019/MIN.2 - **RECTIFICATIF**

Genève, le 14 mai 2020

14^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Abu Dhabi, Émirats arabes unis

Dimanche 17 novembre et lundi 18 novembre 2019

1^{re} JOURNÉE

LISTE DE PRÉSENCE

Voir Annexe 1

I ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 17 ET 18 NOVEMBRE 2019 RBM/B14/2019/DP01

Voir Annexe 2

La Présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux participants à la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.

La Présidente du conseil d'administration rappelle que la session XII est une session à huis clos et demande à des volontaires du comité d'apporter leur aide aux efforts de rédaction des points de décision de la réunion du Conseil. M. Matta, le Dr Reddy et le Dr Staley se portent volontaires, avec l'appui de Mme Wallace et Mme Goldman Van-Nostrand.

Notant que les pré-lectures ont été soumises plus tard que stipulé dans le Règlement intérieur, la Présidente du conseil d'administration demande au Conseil d'administration de valider leur acceptation. Le Conseil d'administration accepte les pré-lectures à l'unanimité.

Point de décision 01 – Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve l'adoption de l'ordre du jour de la 14^e réunion du conseil d'administration.

I.a. Accueil des nouveaux membres du conseil d'administration

La Présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil : Son Excellence le Dr Diane Gashumba, ministre de la Santé du Rwanda, et le Dr Marijke Wijnroks, Cheffe de cabinet du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

I.b. Excusés

La Présidente du conseil d'administration prend note des excuses du Dr Alonso et de SE le Dr Gashumba. La Présidente du conseil d'administration confirme que le Dr Mpanju-Shumbusho agira en tant que mandataire de SE le Dr Gashumba.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

I.c. Déclarations d'intérêt – Situation et mise à jour

La Présidente du conseil d'administration rappelle que les formulaires de déclaration d'intérêt ont été fournis à tous les membres du conseil d'administration. Elle note qu'il s'agit d'un processus annuel, et demande qu'ils soient remplis dès que possible et retournés au Secrétariat. La Présidente du conseil d'administration demande si des membres du conseil d'administration ont quelque chose à déclarer.

Le Vice-président du conseil d'administration informe le conseil d'administration de l'évolution de sa situation, comme indiqué précédemment par e-mail, à savoir qu'il a quitté l'ONUSIDA et dirige désormais le Global Institute for Disease Elimination (GLIDE) à Abu Dhabi.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

II RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS ET VOTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2019 RBM/B14/2019/RP02

La Présidente du conseil d'administration rappelle que deux décisions ont été prises par voie électronique depuis la réunion d'avril 2019, au cours de laquelle le conseil (1) a approuvé les améliorations apportées au Secrétariat et (2) a approuvé les nominations des deux nouveaux membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

III DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM ET DES COMITÉS DE PARTENAIRES AU 13 NOVEMBRE 2019 RBM/B14/2019/RP03

La Présidente du conseil d'administration invite le Directeur général à présenter les dernières activités du Secrétariat menées depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

Le Directeur général présente les temps forts des activités du Secrétariat dans la lecture préliminaire, conformément aux objectifs du plan stratégique visant à répondre à l'évolution du paysage du paludisme. Le Partenariat RBM a en effet fourni un soutien national à travers l'approche « High Burden to High Impact » (HBHI) et par le biais de son assistance technique

(AT) à 34 pays, ainsi qu'un soutien régional aux plateformes régionales de lutte contre le paludisme, avec des protocoles d'accord conclus avec les communautés économiques régionales, et en soutenant la réponse au cyclone Idai.

Le Directeur général indique que le Partenariat RBM a contribué à orienter le dialogue sur le paludisme grâce à son soutien à la publication des rapports de la Commission Lancet et du Groupe consultatif stratégique sur l'éradication du paludisme (SAGme), en élaborant des notes thématiques et en participant à des événements majeurs tels que l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, l'Assemblée mondiale de la Santé, le sommet de l'UA et la reconstitution des ressources du Fonds mondial.

Le Directeur général indique que l'approche HBHI a été un succès et a été adoptée par les pays et les partenaires, et a dynamisé les lancements des campagnes « Zéro Palu ! Je m'engage » (qui sont actuellement intégrées en tant que composante des opérations HBHI), ce qui permis de renforcer l'engagement politique et l'appropriation par les pays. Le Directeur général ajoute que l'approche HBHI a été lancée dans 9 des 11 pays, le Mali et la Tanzanie étant en attente.

Le Directeur général souligne l'ampleur et la diversité de l'assistance technique fournie en 2019 dans les pays et des campagnes « Zéro Palu ! » lancées en 2019.

Concernant la mobilisation des ressources au niveau mondial, le Directeur général souligne l'importance de la reconstitution du Fonds mondial, l'engagement continu du secteur privé, le soutien aux pays non éligibles au financement du Fonds mondial (comme la Guinée équatoriale et le Gabon), et la mobilisation de ressources pour les situations d'urgence (comme à Djibouti, au Mozambique, au Zimbabwe et en Ouganda). En ce qui concerne les financements nationaux, le Directeur général mentionne le soutien aux Fonds pour l'élimination du paludisme, le Groupe de travail sur le financement du paludisme (également intégré dans l'approche HBHI), et l'identification des opportunités pour une action multisectorielle (comme au Mozambique, en Ouganda et en Zambie).

Enfin, le Directeur général rappelle les améliorations apportées au Secrétariat, approuvées par le conseil d'administration en octobre, parmi lesquelles le recrutement d'un Directeur général adjoint et du Directeur financier, le passage à des contrats à durée déterminée pour le personnel du Secrétariat et l'agrandissement des bureaux.

En ce qui concerne les principaux défis pour 2020, le Directeur général souligne les points suivants :

- La forte légitimité du Partenariat découle de la reconnaissance par les partenaires du statut de RBM en tant qu'entité leader dans la lutte contre le paludisme. Cependant, le Partenariat RBM reste très dépendant de ces partenaires (qui ont déjà leurs propres plans de travail à temps plein) pour la réalisation de ses travaux.
- Le Secrétariat reste une organisation de taille modeste, en accord avec le budget du Partenariat RBM.
- La poursuite de la gestion des partenaires existants et la mobilisation de nouveaux partenaires pour une participation active.
- En ce qui concerne sa mission et sa portée, le Partenariat RBM est appelé à mener à bien un travail de plus en plus vaste, et des questions demeurent quant au rôle du Partenariat RBM dans la mise en œuvre.

La Présidente du conseil d'administration invite les Coprésidents du CRSPC et le Responsable du Comité des partenaires à présenter les principales réalisations, notant l'ampleur du soutien apporté aux pays (à la demande des pays) pour mener à bien l'initiative HBHI et, en particulier, dans la résolution des goulets d'étranglement dans plus de 40 pays et dans l'amélioration leur capacité d'absorption.

Au nom du CRSPC, les **Dr Olumese, Renshaw et Wayessa** ont indiqué qu'en ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, le CRSPC avait aidé à mobiliser 230 millions USD grâce au processus d'optimisation de portefeuille pour combler les lacunes. Ils ont expliqué que, grâce au soutien du CRSPC, 360 millions USD supplémentaires avaient été obtenus pour le Nigéria auprès des banques de développement, que des engagements financiers nationaux accrus pour la santé avaient été obtenus pour le Gabon, et qu'un plaidoyer fructueux avait été mené en faveur de l'éligibilité du Venezuela au Fonds mondial. En ce qui concerne les interventions d'urgence, le CRSPC a pu accélérer l'examen par le comité pour le Burundi, le Mozambique et l'Afrique australe en vue d'un appui à la mise en œuvre.

Le CRSPC rend compte de ses réunions sous-régionales en Afrique, qui sont restées le principal forum pour les programmes et les partenaires, et où 44 pays et plus de 40 partenaires étaient représentés. Le CRSPC ajoute qu'il s'est associé à l'APMEN/APLMA pour atteindre les pays d'Asie Pacifique.

Le CRSPC présente ses domaines prioritaires pour 2020, à savoir :

- Renforcer la responsabilité politique par le biais des Conseils pour mettre fin au paludisme et de l'engagement des comités parlementaires
- Actualisation des analyses des lacunes des programmes
- Poursuite du soutien aux plans stratégiques nationaux, à l'initiative HBHI et aux campagnes « Zéro Palu ! Je m'engage »
- Appui au processus de demande de financements auprès du Fonds mondial, par le biais de son mécanisme éprouvé
- Coordination et collaboration régionales
- Appui à la mise en œuvre nationale pour remédier aux goulets d'étranglement pour les subventions du Fonds mondial arrivant à échéance

Le CRSPC insiste sur quelques défis majeurs, notamment la lourde charge de travail pour 2020 et le manque de ressources, les pays confrontés à de nombreuses priorités contradictoires et l'augmentation continue des cas de paludisme dans un certain nombre de pays, dont l'Afrique de l'Est, suite aux inondations. Le CRSPC confirme qu'il continue d'être le principal visage du Partenariat RBM dans ces pays et qu'il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires.

La Présidente du conseil d'administration invite les Coprésidents du SCPC et le Responsable du Comité de partenaires à présenter les informations les plus récentes les concernant.

Au nom du **SCPC, Mme Djibo, Mme Fishman et Mme Scanlon** concentrent leur présentation sur trois questions centrales.

En se focalisant sur les actions menées par le Partenariat pour orienter le dialogue sur le paludisme, le SCPC explique les travaux entrepris pour orienter le récit et harmoniser les actions des partenaires, fixer les objectifs et placer le paludisme au cœur du discours sur le développement durable. Le SCPC souligne que les notes thématiques qui ont été élaborées sur la couverture sanitaire universelle, le changement climatique et le genre ont suscité des débats et

déterminé l'orientation du récit. Pour le SCPC, la priorité est de s'exprimer d'une seule voix en tant que communauté de lutte contre le paludisme et il compte sur le conseil d'administration pour indiquer les domaines sur lesquels il faut davantage mettre l'accent. Le SCPC prend note du lancement du Rapport sur le paludisme dans le monde le 4 décembre 2019, qui offre une autre opportunité importante, ainsi que de l'atelier de communication sur les innovations en matière de paludisme lors de la réunion de l'ASTMH.

Le SCPC présente son approche en matière de collaboration avec les Ambassadeurs et de mobilisation avec les Champions. Les Ambassadeurs ont été déployés stratégiquement à des moments clés et leur mobilisation a eu un bon impact et communiqué les bons messages. Le SCPC a également engagé des Champions au niveau national pour une approche plus stratégique et plus ciblée et accordera la priorité à l'engagement des Champions communautaires en 2020.

Enfin, le SCPC présente la vision « En finir avec le paludisme » et les investissements nécessaires pour passer de « Roll Back Malaria » (Faire reculer le paludisme) à « End Malaria » (En finir avec le paludisme) afin de rendre compte de l'ambition renforcée du Partenariat. Le SCPC replace cet objectif dans le contexte de la décennie stratégique restant avant 2030 et de la création d'une marque à laquelle pourrait se rallier l'ensemble de la communauté.

Le conseil d'administration demande à l'OMS de présenter un peu plus tard pendant la réunion le Rapport sur le paludisme dans le monde, qui sera publié prochainement par l'OMS. Il note la nécessité pour tous les partenaires d'avoir la possibilité de travailler avec l'OMS à l'élaboration de messages clés sur le Rapport, étant donné l'importance de ce rapport annuel pour mesurer chaque année les progrès accomplis dans la lutte contre le paludisme.

Le président du conseil d'administration invite le Coprésident de l'ARMPC et le Responsable du Comité de partenaires à présenter les dernières nouvelles du comité.

Au nom de l'ARMPC, **Mme Ivanovich** et le **Dr Levens** présentent leurs activités de plaidoyer, particulièrement liées à la reconstitution des ressources du Fonds mondial et au renforcement des engagements des pays – Inde, Corée et Japon – au fil du temps. L'ARMPC indique qu'elle a investi dans une approche de plaidoyer multisectorielle, ce qui incite les entreprises à investir dans la lutte contre le paludisme. L'ARMPC explique qu'elle s'est concentrée sur l'harmonisation des activités des partenaires mondiaux dans le plaidoyer et la mobilisation des ressources pour des outils innovants, et s'exprime aussi sur son soutien au groupe de travail francophone dirigé par le SCPC, son soutien à la société civile et la collaboration continue avec la République populaire de Chine.

L'ARMPC attire l'attention sur les difficultés suivantes :

- La mise en place de structures pour la mobilisation des partenaires
- La lenteur des dépenses, bien que sa capacité à financer les travaux par l'intermédiaire de partenaires se soit améliorée au second semestre de l'année, et l'absence de contrats de consultation pour promouvoir le plaidoyer et la mobilisation des ressources (à l'étude pour 2020)

Pour 2020, l'ARMPC cherchera à développer des partenariats dans des secteurs autres que la santé, et sollicitera les conseils et le soutien du conseil d'administration pour identifier de nouveaux pays donateurs et partenaires, et pour cibler les secteurs prioritaires (agriculture, énergie, tourisme et industries extractives).

Le Comité a également discuté de la collaboration avec d'autres Comités de partenaires : le SCPC sur l'engagement de la Francophonie, la reconstitution des ressources du Fonds mondial et l'Assemblée générale des Nations Unies, et le CRSPC sur l'engagement parlementaire et l'initiative HBHI.

La Présidente du conseil d'administration remercie les Coprésidents du Comité de partenaires de leur engagement et de leur participation aux travaux du Partenariat, et ouvre le débat aux commentaires et aux questions du conseil.

Les membres du conseil d'administration remercient les intervenants, prennent note des difficultés relevées et des performances remarquables du Secrétariat et des Comités de partenaires malgré leurs ressources en personnel limitées, et formulent les commentaires suivants :

- Notent que, bien que le Secrétariat soit resté de taille modeste, de nombreux résultats stratégiques importants ont été atteints en consultation avec la communauté
- Soutiennent le partenariat étroit avec le Fonds mondial, avec une coordination accrue pour le prochain cycle de financement
- Notent que le Plan stratégique 2018-2020 était peut-être trop ambitieux et qu'il est nécessaire que le Secrétariat et le Partenariat continuent d'établir des priorités dans leur travail dans une optique stratégique
- Notent la nécessité d'établir une matrice opérationnelle indiquant qui fait quoi et quelles sont les lacunes à combler, p. ex. CRSPC et ARMPC.
- Notent l'excellent travail d'appui aux pays, les questions relatives au renforcement des capacités au niveau national et la capacité des gouvernements à participer à toutes les réunions et conférences
- Notent la nécessité d'effectifs plus importants de travailleurs de la santé, de meilleurs systèmes de données et d'une meilleure gestion en lien avec le renforcement des capacités
- Se félicitent de l'engagement accru de la communauté, notant qu'il est essentiel, en particulier dans les situations d'urgence et dans les situations humanitaires où un interlocuteur gouvernemental n'est pas toujours disponible
- Notent le bon travail et la clarté des progrès accomplis par les Comités de partenaires, une demande de lien clair avec les résultats et l'impact
- Prenant acte de la discussion du conseil d'administration sur le processus de suivi et évaluation, il est demandé au Secrétariat de recruter de toute urgence un Spécialiste en Suivi et évaluation
- Souhaitent obtenir plus d'informations sur la participation des pays aux réunions régionales du CRSPC
- Souhaitent obtenir des informations récentes sur la situation du Venezuela
- Souhaitent obtenir plus d'informations sur l'intégration entre les programmes horizontaux et verticaux à la lumière de l'accent mis sur la couverture sanitaire universelle (CSU)
- Souhaitent obtenir plus d'informations sur les possibilités de promouvoir davantage la coopération Sud-Sud
- Souhaitent obtenir plus d'informations sur les possibilités d'obtenir des résultats plus ambitieux au Sommet de Kigali, en particulier pour une approche intégrée et l'appropriation par les pays
- Souhaitent obtenir plus d'informations sur les possibilités de partage d'informations avec les ministères de la Santé au niveau régional

En réponse au **conseil d'administration**, le **CRSPC** explique que l'appui en faveur de l'éligibilité

du Venezuela a été fourni dans la salle de crise du Fonds mondial avec l'OPS, que l'OPS a effectué l'analyse complète et qu'il existe des fonds pour les traitements. **Les Coprésidents du CRSPC** expriment l'espoir que, lors de la prochaine attribution de ressources, des fonds seront également alloués à la lutte antivectorielle.

En ce qui concerne la participation aux réunions régionales, le CRSPC indique que tous les pays y ont participé – à l'exception du Yémen pour des raisons de sécurité et de logistique – et que des commentaires positifs ont été reçus de ces pays.

En ce qui concerne la façon dont l'assistance technique est attribuée, le CRSPC explique son système de triage, qui est basé sur l'établissement des priorités, le plan de travail et la charge de paludisme du pays. En ce qui concerne le renforcement des capacités, le CRSPC note que la majorité de ses consultants sont basés dans les régions, bien qu'il y ait un taux de roulement élevé du personnel du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et un modèle de financement en évolution qui nécessite une assistance technique continue.

En réponse au **conseil d'administration, le SCPC** confirme qu'il a renforcé la mobilisation de ses partenaires en adaptant leurs flux d'activité aux principaux événements et mouvements, ce qui a eu des résultats positifs. En ce qui concerne la collaboration entre les Comités de partenaires, le SCPC indique qu'avant les activités/projets clés, des décisions ont été prises quant à savoir qui prendrait la direction et qui apporterait l'expertise requise.

En réponse au **conseil d'administration, l'ARMPC** s'est penché sur l'amélioration de l'intégration du Comité de partenaires en charge de la mobilisation des ressources et du plaidoyer et l'amélioration des liens avec les autres partenaires. L'ARMPC explique également qu'il gère, en partie, l'engagement de l'Instance de coordination nationale grâce à un renforcement des capacités de la société civile et souligne son partenariat avec le groupe de parlementaires Unite pour travailler sur le paludisme.

En réponse au **conseil d'administration, le Directeur général** convient que même si tous les travaux du Partenariat font partie du Plan stratégique et du plan de travail, il est toujours nécessaire d'établir des priorités et de se concentrer sur les éléments ayant un impact stratégique.

En ce qui concerne l'Objectif 1, le Directeur général indique que le Partenariat RBM a réussi à maintenir le paludisme au premier rang des priorités, notamment auprès des chefs d'État dans les rencontres publiques, et qu'il parvient à mobiliser de plus en plus de parlementaires.

En ce qui concerne l'Objectif 2, le Secrétariat s'efforce désormais d'élaborer des plans de travail conjoints avec les communautés économiques régionales. Sur la question de l'intégration, le Directeur général reconnaît qu'il s'agit d'un défi de taille dans de nombreux pays, pour lequel une plate-forme commune est nécessaire et où l'intégration au niveau communautaire pouvait avoir lieu. En ce qui concerne les chevauchements potentiels entre les Comités de partenaires, le Directeur général confirme qu'une coordination étroite a été mise en place au Secrétariat pour y remédier et il prend note de l'amélioration continue des processus dans leur ensemble, notamment de la compréhension des politiques et procédures de l'UNOPS.

Le Directeur général note que le Plan stratégique actuel prendra fin en 2020, que les travaux commenceront en 2020 pour le prochain cycle et que de larges consultations seront entreprises pour y contribuer.

Convenant que certaines réflexions initiales seront présentées au conseil d'administration à sa réunion du printemps, les membres du conseil d'administration suggèrent de s'aligner sur le cycle stratégique du Fonds mondial et d'utiliser ces possibilités de consultation. Il est demandé que le prochain Plan stratégique soit présenté au conseil d'administration pour approbation lors de sa réunion à la fin 2020.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

IV PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2020 DE RBM DU 12 NOVEMBRE 2019

RBM/B14/2019/DP02

La Présidente du conseil d'administration invite le Directeur général à présenter le plan de travail et budget pour 2020 de RBM.

Le Directeur général explique que le plan de travail et le budget pour 2020 ont été établis conformément aux objectifs stratégiques et aux suggestions des responsables des Comités de partenaires, notamment des activités prioritaires 1 et 2 et de la structure proposée du Secrétariat pour 2020.

Le conseil d'administration souligne la nécessité de procéder à un exercice de hiérarchisation et de tenir compte des questions nouvelles et émergentes dans l'élaboration de la nouvelle stratégie. **Le Directeur général** note que le nouveau plan stratégique du Partenariat RBM succédera à celui qui prendra fin en 2020, et que le processus de consultation était inclus dans le plan de travail pour 2020. **Le conseil d'administration** demande de rechercher des synergies avec le processus de consultation de la stratégie de lutte contre le paludisme du Fonds mondial et **la Présidente du conseil d'administration** demande au Secrétariat de proposer un calendrier pour le processus d'élaboration du Plan stratégique du Partenariat RBM.

Concernant le budget, **la Directrice des opérations** prend note des indications positives de l'USAID, de la Fondation Bill & Melinda Gates et du Fonds mondial concernant leurs contributions pour 2020, les accords des donateurs devant être signés au premier trimestre 2020. Au cours du débat, les **membres du conseil d'administration** soulignent la nécessité d'un plan de travail et d'un budget axés sur les résultats, fondés sur un solide cadre de suivi et d'évaluation. Le conseil d'administration demande également des éclaircissements sur les facteurs de coûts pour le budget 2020, le report de fonds et les contributions en nature, et ces éléments sont fournis par la **Directrice des opérations**. La discussion est suspendue pour permettre la présentation du rapport du Comité des finances.

La discussion se poursuit le deuxième jour après la présentation du rapport du Comité des finances par la Directrice des opérations. **Le président du Comité des finances** recommande l'approbation du Plan de travail et le budget 2020. **Le conseil d'administration** approuve ensuite à l'unanimité le Plan de travail et le budget 2020.

Point de décision 02 – Plan de travail et budget 2020 du Partenariat RBM

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le plan de travail et le budget 2020 proposés et charge le Secrétariat de les mettre en œuvre, en tenant compte du point de décision DP03.

Point de décision 03 – Indicateurs clés de performance (KPI)

Sur la base des discussions tenues lors de la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, et

- **reconnaissant l'énorme travail accompli par le Secrétariat du Partenariat RBM et le Directeur général,**
- **constatant les nombreuses priorités qui pourraient être au centre des préoccupations du Secrétariat du Partenariat RBM,**
- **tenant compte des appels spécifiques à concentrer les efforts pour s'assurer que les ressources limitées du Secrétariat ne soient pas trop sollicitées,**

Le conseil d'administration du Partenariat RBM invite le Directeur général et le Secrétariat du Partenariat RBM à :

- **affiner encore les Indicateurs clés de performance (KPI) afin de définir des objectifs et des résultats précis et mesurables liés aux priorités du plan de travail approuvé par le conseil d'administration d'ici la prochaine réunion de ce dernier,**
- **Sur la base de l'exercice de hiérarchisation, les changements correspondants seront pris en compte dans le plan de travail et le budget et le Conseil en sera informé.**

V SITUATION DU PALUDISME EN 2020

Le Dr Robb présente la Situation du paludisme en 2020, qui comprend certaines conclusions initiales du Rapport sur le paludisme dans le monde de 2019. Le Dr Robb note que de grands progrès ont été réalisés dans la réduction du nombre de décès dus au paludisme et du taux d'incidence du paludisme depuis 2000. Une stagnation des progrès plus récente, depuis 2015, compromet la réalisation des objectifs de la Stratégie technique mondiale (GTS), à l'exception notable des progrès dans l'élimination du paludisme. Le Dr Robb insiste sur l'engagement du Directeur général de l'OMS à travailler en partenariat en tirant parti des atouts que chaque partenaire apporte à la table. Le processus d'élaboration du Rapport sur le paludisme dans le monde bénéficie déjà d'une grande diversité de contributions de partenaires. Le Dr Robb constate en outre que le Rapport sur le paludisme dans le monde est l'occasion de mieux définir les défis posés par le paludisme et qu'il est donc important d'harmoniser les messages.

Au cours du débat qui suit, les **membres du conseil d'administration** soulignent l'importance de la pleine participation des partenaires à l'élaboration du Rapport sur le paludisme dans le monde, ce qui devrait permettre d'accroître l'appropriation et l'amplification des messages. Il est suggéré que l'harmonisation des actions de la communauté mondiale de lutte contre le paludisme autour du Rapport sur le paludisme dans le monde figure parmi les principaux résultats attendus du Secrétariat du RBM.

Les membres du conseil d'administration discutent également des limites du rapport en ce qui concerne l'actualité des données, soulignant l'importance d'assurer la fiabilité et la cohérence des données utilisées par la communauté de lutte contre le paludisme, ainsi que l'appropriation nationale des données et les possibilités de partage des données. Les membres du conseil d'administration soulignent en outre que le Rapport sur le paludisme dans le monde offre

l'occasion de contribuer à la révision des objectifs de la Stratégie technique mondiale pour 2025, ainsi que des stratégies du Fonds mondial et de RBM.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

VI POINT SUR L'INITIATIVE HBHI INCLUANT DES TABLEAUX DE BORD RÉCAPITULATIFS DES DONNÉES NATIONALES DU 13 NOVEMBRE 2019

RBM/B14/2019/RP04

Le Dr Renshaw et **le Dr Robb** présentent les progrès de l'initiative HBHI depuis son lancement en novembre 2018. Après cette intervention, **M. Boslego** présente le tableau de bord HBHI développé par McKinsey et demande les recommandations du conseil d'administration sur l'utilisation de cet outil.

En réponse à **M. Daly, la Présidente conseil d'administration** explique que le tableau de bord HBHI avait pour but d'harmoniser les messages et les données. La Présidente du conseil d'administration ajoute que le tableau de bord a été conçu pour être en temps réel et informatif afin que tous les pays puissent utiliser cet outil pour le paludisme, ainsi que d'autres maladies. La Présidente du conseil d'administration demande les données contenues dans cet outil soient actualisées en temps réel et ajoutées au site web du Partenariat RBM pour être consultées par toutes les parties prenantes.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

VII RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION DES DONNÉES AU NIVEAU NATIONAL ET MONDIAL : SAISIE, INTÉGRATION ET PARTAGE DE DONNÉES SUR LE PALUDISME

Le Dr Staley présente les efforts de l'Initiative présidentielle de lutte contre le paludisme (PMI) sur la gestion et l'intégration des données en collaboration avec les 27 pays dans lesquels opère le PMI, ainsi qu'avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF). La collaboration porte actuellement sur le Système d'information pour la gestion de la santé (HMIS), les systèmes de gestion logistique des produits de santé, les systèmes de gestion financière et les données climatologiques de ces pays, dans le but de partager et d'intégrer les données au niveau mondial pour informer et orienter une meilleure gestion des programmes et du financement de la lutte contre le paludisme. Le PMI, le FMSTP et le BMGF ont déjà harmonisé des catégories de coûts afin de mieux comparer et intégrer les données financières des trois institutions. Le PMI soutient également l'amélioration de la capacité de gestion des données en intégrant des *data scientists* dans les programmes nationaux de lutte contre le paludisme. Le Dr Staley propose que le Partenariat RBM joue un rôle plus important dans ce domaine.

À la suite d'une discussion avec les **membres du conseil d'administration**, les opportunités identifiées comprennent les besoins suivants :

- Meilleures données collectées dans tous les pays pour appuyer la prise de décision de chaque

- pays, dans les domaines où les orientations mondiales ne sont pas probantes
- Prévisions météorologiques pour une meilleure planification des mesures d'urgence et une meilleure intervention en cas d'événements imprévus
 - Modélisation des innovations prospectives et de leur impact potentiel
 - Possibilités d'examen trimestriel des données

Le Directeur général confirme que le Partenariat RBM continuera à travailler avec ses partenaires pour tirer parti des données déjà disponibles et servir de « tour de contrôle » entre les partenaires pour intégrer différentes sources de données dans des formats utilisables. Il ajoute qu'il est nécessaire de renforcer la capacité des pays à collecter des données de qualité qui puissent être utilisées efficacement.

Prenant en considération l'appel lancé par les membres du conseil d'administration du Fonds mondial, le Directeur exécutif du Fonds mondial et d'autres pour trouver des moyens de présenter des données utilisables par le Fonds mondial et le Partenariat dans son ensemble, **le conseil d'administration du Partenariat RBM encourage** le Fonds mondial :

- à utiliser les rapports de RBM et le Rapport sur le paludisme dans le monde transmis par le Directeur général du RBM pour éclairer la prise de décision, et
- à envisager d'inviter le Directeur général du Partenariat RBM à faire un point lors des prochaines réunions du conseil d'administration du Fonds mondial.

Point de décision 04 – Agrégation de données, établissement de rapports et plaidoyer

Sur la base des discussions tenues lors de la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, et

- **reconnaissant les énormes progrès accomplis par notre communauté mondiale dans la lutte contre le paludisme, et**
- **constatant le rôle crucial joué par les données et la gestion dans la réalisation des progrès,**
- **et prenant note des discussions qui ont eu lieu lors de la 42^e réunion du conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour une utilisation plus complète et plus fréquente des données pour éclairer les décisions,**

Le conseil d'administration invite le Directeur général du Partenariat RBM dans la mesure du possible et en fonction des besoins :

- **à agréger les données pertinentes relatives au paludisme que les partenaires partagent volontairement dans le cadre des efforts d'élimination du paludisme,**
- **à présenter au conseil d'administration du Partenariat RBM et à l'ensemble du Partenariat des résumés succincts des données sur les progrès stratégiques et opérationnels, les défis et les risques, et**
- **à plaider en faveur de plates-formes de données nationales et internationales de plus en plus ouvertes et à soutenir collectivement l'amélioration des systèmes de données et des capacités au sein de la communauté mondiale de lutte contre le paludisme.**

Le conseil d'administration note qu'il s'agit d'une activité supplémentaire qui n'est pas prise en compte dans le Plan de travail 2020 du Partenariat RBM et invite le Directeur général à faire le point sur les ressources humaines et financières supplémentaires requises lors de l'établissement d'un cahier des charges initial.

VIII POINT SUR LES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL, LES AFFECTATIONS PAR PAYS ET LES FINANCEMENTS CATALYSEURS

Le Dr Wijnroks fait le point sur l'octroi des subventions du Fonds mondial et confirme que les subventions seront annoncées aux pays le 12 décembre 2019. Le Dr Wijnroks félicite le CRSPC pour son travail d'identification des lacunes.

En réponse au conseil d'administration, le Dr Wijnroks confirme les points suivants :

- Les allocations par pays seront annoncées en décembre, à temps pour la réunion du Partenariat RBM à Nairobi.
- Les allocations par pays sont calculées à partir d'une formule globale qui réserve 32 % des ressources au paludisme et sont affinées grâce à un processus d'ajustements qualitatifs
- Le Partenariat RBM a un rôle clé à jouer pour aider les pays à dépenser leurs subventions et à mobiliser les financements de contrepartie requis.

Le Dr Staley recommande que le Directeur général assiste régulièrement aux réunions du Conseil d'administration du Fonds mondial pour faire part des progrès réalisés dans le domaine des capacités nationales et mondiales en matière de données. Le Dr Staley recommande également que les pays soient invités à unifier les catégories de coûts dans leurs données de financement afin de fournir une vue d'ensemble du financement du paludisme en suivant le même format.

IX FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU 8 NOVEMBRE 2019

RBM/B14/2019/RP05

La Présidente du conseil d'administration a remercié le Dr Winnie Mpanju-Shumbusho d'avoir accepté de présider cette discussion. Il a été noté que l'un des participants, le Dr Pedro Alonso, n'a malheureusement pas pu participer la discussion en raison d'un déplacement professionnel en cours.

Le Dr Mpanju-Shumbusho a souligné que la discussion porterait sur les priorités de RBM, notant que la possibilité de mettre fin au paludisme découle des succès considérables obtenus au cours des dernières décennies. Elle a ajouté que les rapports du SAGme et de la LCME réaffirment la vision d'un monde sans paludisme comme objectif ultime

Le Dr Mpanju-Shumbusho a invité le Dr Mirta Roses, en tant que membre du SAGme, à faire le point sur la publication du rapport final du SAGme et à donner son avis sur ses implications.

Le Dr Roses informe le conseil des travaux et conclusions du Groupe consultatif stratégique de l'OMS sur l'éradication du paludisme (SAGME), notant que seul le résumé analytique a été publié et que le rapport complet sera lancé en janvier 2020.

Le Dr Mpanju-Shumbusho a également invité Sir Richard Feachem à présenter les travaux et

les conclusions de la Commission Lancet sur l'élimination du paludisme. **Sir Feachem** a fait part des travaux et des conclusions de la Commission Lancet sur l'élimination du paludisme.

Bien que les deux rapports affichent un avis différent sur la capacité et l'opportunité de fixer une date pour l'éradication du paludisme, que la Commission Lancet fixe à 2050, ces deux rapports partagent les mêmes conclusions :

- L'éradication est possible et souhaitable
- Une volonté politique accrue, des investissements financiers accrus, en particulier de la part des pays impaludés, et de nouveaux outils seront nécessaires pour parvenir à l'éradication
- Une riposte multisectorielle harmonisée et prise en charge par les pays est une condition préalable nécessaire au succès dans chaque pays qui doit encore éliminer le paludisme

La Présidente du conseil d'administration remercie les membres du conseil d'administration pour cet excellent échange d'informations et se dit impatiente de poursuivre les discussions sur cet important sujet au cours du dîner.

Point de décision 05 – Approbation des recommandations du MPAC d'octobre 2019

Sur la base des discussions tenues lors de la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, et

- **reconnaissant l'importance du prochain processus d'octroi de subventions du Fonds mondial,**
- **constatant le rôle crucial du CRSPC et des activités connexes menées par le RBM,**
- **prenant acte des appels spécifiques lancés par les PNLP des pays, les responsables de la mise en œuvre, les experts techniques et les organisations mondiales à utiliser les données pour créer des plans adaptés,**
- **prenant acte en outre du compte-rendu de la réunion d'octobre 2019 du Comité de pilotage de la politique de lutte antipaludique (MPAC), qui encourage les pays à œuvrer en faveur d'une couverture universelle basée sur une bonne combinaison d'interventions, reconnaissant que la couverture des interventions individuelles peut varier selon les contextes,**

Le conseil d'administration du Partenariat RBM approuve la recommandation de la MPAC d'aider les pays à élaborer des plans stratégiques nationaux détaillés avec une stratification solide et des combinaisons d'interventions sous-nationales adaptées au contexte local et aux ressources disponibles pour atteindre les objectifs nationaux.

X DISCUSSION : ÉTABLIR UN CONSENSUS SUR LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RBM DANS L'ÉRADICATION DU PALUDISME

Le Partenariat RBM continuera à soutenir les efforts mondiaux visant à renforcer la volonté politique, le financement et l'investissement dans l'innovation pour parvenir à l'éradication du paludisme. Les stratégies de RBM portent à la fois sur les efforts déployés par chaque pays pour créer des Conseils et des fonds pour mettre fin au paludisme afin de mobiliser des ressources nationales, ainsi que sur une collaboration régionale et mondiale avec les banques de développement et le secteur privé pour innover et élargir les approches d'investissement dans la lutte contre le paludisme afin de financer les interventions ayant le plus d'impact.

* * *

2^e JOURNÉE

XI GOUVERNANCE

A Rapport du Comité des finances du 14 novembre 2019 RBM/B14/2019/**RP06**

Le Vice-président du conseil d'administration invite le Comité des finances à faire le point sur le rapport du Comité des finances.

Le Président du Comité des finances note que les pré-lectures de cette session ont été examinées et approuvées par le Comité des finances, qui s'est réuni à deux reprises en septembre pour examiner les conclusions de l'audit et le Registre des risques révisé, puis à la fin octobre pour examiner le projet de Rapport financier. D'autres révisions ont été demandées et fournies, et le Comité des finances a approuvé le Rapport financier fourni au conseil d'administration. Le président du Comité des finances remercie les membres du Comité des finances qui ont fourni des conseils et des suggestions, et indique que le document sera maintenant examiné à tour de rôle. Le président du Comité des finances a demandé l'appui de la Directrice des opérations pour la présentation des documents.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

B Rapport sur les conclusions de l'audit et recommandation du 4 novembre 2019 visant à renforcer la capacité financière RBM/B14/2019/**RP07**

Le Vice-Président du Conseil d'administration invite le **Directeur général** à intervenir. Ce dernier demande à la Directrice des opérations de présenter le résumé des rapports d'audit interne de l'UNOPS réalisés en 2019.

La Directrice des opérations présente les points clés de la pré-lecture et explique les mesures qui ont déjà été prises par le Secrétariat sur la base des recommandations de l'audit, notamment le recrutement du Directeur financier.

Les membres du conseil d'administration prennent note des recommandations de l'audit et des mesures actuellement prises par le Secrétariat.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

C Rapport financier du 13 novembre 2019 RBM/B14/2019/**RP08**

Le Vice-président du conseil d'administration invite le Président du Comité des finances et la Directrice des opérations à présenter le Rapport financier.

La Directrice des opérations présente le Rapport financier, en soulignant les améliorations qui ont été faites sur la base des commentaires reçus.

Les membres du conseil d'administration demandent si les procédures actuelles de l'UNOPS influent sur le niveau de mise en œuvre des activités prévues, en particulier sur la sous-utilisation des ressources dans certaines initiatives, et débattent de l'importance d'inclure des résultats pour chaque activité menée à bien. Les résultats partagés par le CRSPC sont cités en exemple. Le conseil d'administration débat également de l'augmentation du financement des activités du CRSPC pour 2020 par rapport au budget 2019. Les membres du conseil d'administration demandent aussi des détails sur le calendrier de signature des accords avec les donateurs et si cela aura une incidence sur la mise en œuvre des activités au premier trimestre de 2020. Les membres du conseil d'administration prennent note de la nécessité de trouver un équilibre entre rapidité et responsabilité dans les opérations du Secrétariat. Les membres du conseil d'administration examinent le processus de recrutement du Directeur financier résultant des procédures de gestion des ressources humaines de l'UNOPS, et demandent s'il s'agit d'un risque pour la gestion financière de RBM.

Le Président du Comité des finances confirme que le Comité des finances est confiant dans les mesures prises pour renforcer la gestion financière du Partenariat RBM et qu'il continuera à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat pendant le recrutement du Directeur financier.

La Directrice des opérations explique que les principales activités à venir et les principaux facteurs de coûts pour les activités du CRSPC 2020 portent sur le soutien aux pays pour préparer et soumettre leurs demandes au Fonds mondial. La réunion du CHOGM est également considérée comme un facteur de coût pour le budget 2020, tout comme le passage pour le personnel à des contrats à durée déterminée, le recrutement d'effectifs supplémentaires et l'augmentation correspondante des coûts directs de l'UNOPS. La Directrice des opérations fournit également quelques informations sur les donateurs potentiels du Partenariat RBM et explique les calculs de report. La Directrice des opérations confirme que les procédures de l'UNOPS n'entravent pas la mise en œuvre, maintenant que l'adaptation initiale est terminée.

Le conseil d'administration convient qu'il faut davantage de sources de financement pour RBM et que des donateurs potentiels doivent être contactés.

Sur la base des recommandations du **Comité des finances**, le **conseil d'administration** approuve le plan du Secrétariat pour 2020. *[Se reporter au point de décision 02 ci-dessus].*

D	Registre actualisé des risques du 8 novembre 2019	RBM/B14/2019/RP09
---	---	-------------------

Le Vice-président du conseil présente le registre des risques actualisé, précisant qu'il s'agit d'un document évolutif et expliquant que, à partir des commentaires reçus à la dernière réunion du conseil, le format a été actualisé et approuvé par le Comité des finances lors de ses réunions. Le Vice-président du conseil d'administration suggère que la séance soit axée sur le risque émergent, tel qu'il figure dans le Registre des risques, en lien avec l'hébergement.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

E	Discussion sur les risques : hébergement (problème lié à Halte à la tuberculose) du 13 novembre 2019	RBM/B14/2019/RP10
---	--	-------------------

Le Vice-président du conseil d'administration fait référence aux pré-lectures fournies, notamment la comparaison des conditions d'hébergement de RBM et de Halte à la tuberculose, et

invite M. Axelsson à faire le point.

M. Axelsson fait le point sur les dispositions d'hébergement prises par l'UNOPS pour Halte à la tuberculose, notamment sur les négociations en cours. M. Axelsson souligne que le contexte de Halte à la tuberculose est différent de celui du Partenariat RBM et confirme au Conseil d'administration que l'UNOPS reste déterminé à accueillir le Partenariat RBM.

Les membres du conseil d'administration discutent de la façon d'aborder ce risque, notamment du niveau de risque auquel il se situe. Le conseil d'administration conclut, sur la base de l'évaluation approfondie et du processus de vérification préalable qu'il a entrepris lors du choix d'une organisation hôte en 2016, et avec l'assurance fournie par l'UNOPS, que ce risque pourrait rester à un niveau moyen. Le conseil d'administration suggère que le Secrétariat maintienne des contacts avec Halte à la tuberculose, à titre d'information utile pour le Partenariat. Le conseil d'administration se félicite de la volonté de l'UNOPS de s'engager de manière constructive et les membres du conseil d'administration recommandent quelques améliorations initiales qui pourraient être examinées, telles qu'une clause claire de règlement des différends dans les Conditions d'hébergement et une certaine souplesse concernant la durée des contrats du Secrétariat.

Le conseil d'administration crée un groupe de travail sur cette question, composé de M. Daly, M. Matta, le Dr Staley, M. Sy, M. Axelsson et le Directeur général, chargé de faire rapport au conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

F	Recommandations : Mise à jour du règlement intérieur de RBM/conditions d'hébergement/procédures opérationnelles standard (notamment renouvellement des responsables des Comités de partenaires, taille, composition et renouvellement des membres du conseil d'administration, fréquence/format des réunions du conseil, responsabilisation du conseil, image de marque) du 13 novembre 2019	RBM/B14/2019/DP03
---	--	-------------------

La Présidente du conseil d'administration présente les révisions proposées au Règlement intérieur du Partenariat RBM, notant les travaux du Groupe de travail qui s'est penché sur ces questions complexes. La Présidente du conseil d'administration note que sur de nombreux points, les membres du Groupe de travail ont des avis proches et proposent des modifications au règlement intérieur, notamment :

- Augmenter de deux le nombre maximal de membres du conseil d'administration, pour le faire passer d'un minimum de 10 à un maximum de 17, tout en réexaminant simultanément le calendrier de renouvellement des membres du conseil d'administration.
- Faire passer la fréquence des réunions du conseil d'administration à une fréquence trimestrielle, avec au moins une réunion en présentiel et des réunions plus courtes
- Révisions d'ordre administratif pour tenir compte du nouveau nom du Partenariat

Les membres du conseil d'administration discutent de l'importance d'augmenter le nombre de membres du conseil d'administration de 15 à 17 et du fait que cette mesure ne devrait être prise qu'à titre de solution provisoire pour échelonner le renouvellement des membres, en réponse à certaines préoccupations concernant la taille du conseil d'administration par rapport au Secrétariat. Les membres du conseil d'administration conviennent également de revenir à des réunions trimestrielles, avec un calendrier approprié des questions à examiner, afin d'alléger la charge de travail supplémentaire du Secrétariat. Les possibilités de connectivité pour les membres du conseil d'administration doivent également être abordées pour les réunions à distance. Le fait de modifier le règlement pour avoir au moins une réunion en présentiel donnera plus de souplesse dans la planification.

La Présidente du conseil d'administration présente ensuite d'autres points de discussion, parmi lesquels le système des collèges par rapport aux mandats individuels, les mécanismes de responsabilité et les limites des mandats. **Les membres du conseil d'administration** conviennent de réexaminer ces questions, notant que si des sièges permanents étaient créés, cela pourrait avoir des implications plus larges pour la structure de gouvernance du Partenariat RBM, et nous devons veiller à ce que les opinions et la voix des pays touchés soient entendues et prises en compte, les pays impaludés étant des partenaires clés dans la lutte contre le paludisme.

La Présidente du conseil d'administration conclut que ces discussions plus complexes sur le règlement intérieur se poursuivront dans le cadre du Groupe de travail.

Point de décision 06 – Modification du règlement intérieur de RBM

Le règlement intérieur du conseil d'administration du Partenariat RBM sera modifié comme suit :

- **Section 4.3 : Membres du conseil d'administration du Partenariat.**
- **Le conseil d'administration du Partenariat sera porté à un maximum de 17 membres.**
- **Il s'agit d'une mesure provisoire visant à faciliter une approche échelonnée dans le renouvellement des membres du conseil d'administration.**

- **Section 5.1 : Organisation des réunions**
- **Le conseil d'administration se réunira tous les trimestres, et au moins l'une de ces réunions se fera en présentiel.**

- **Actualisation en fonction du nom :**
Le règlement intérieur sera actualisé pour prendre en compte le nom du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.

Point de décision 07 – Suivi de la relation avec l'organisation hôte

Sur la base des discussions de la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, le Directeur général, l'équipe du Secrétariat et l'UNOPS travailleront ensemble avec un Groupe de travail du conseil d'administration pour :

- **évaluer les risques et les possibilités que présente le dispositif d'hébergement pour le Partenariat, y compris toute stratégie d'atténuation des risques et les demandes spécifiques d'amélioration et de souplesse adressées à l'UNOPS par le conseil d'administration ;**
- **élaborer un cadre de règlement des différends afin d'offrir un moyen de régler les conflits ou les questions qui pourraient survenir à l'avenir en matière d'hébergement.**

Le Directeur général fera le point sur les dispositions d'accueil, notamment les goulots d'étranglement ou les difficultés, à chaque prochaine réunion du conseil.

(Le Directeur général, les conseillers des membres du conseil d'administration, les coprésidents des Comités de partenaires et l'équipe du Secrétariat quittent la salle)

XII ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RBM

RBM/B14/2019/DP04

Session fermée

Le compte-rendu de la discussion est disponible séparément, dans un dossier confidentiel.

(Le Directeur général, les conseillers des membres du conseil d'administration, les coprésidents des Comités de partenaires et l'équipe du Secrétariat reviennent dans la salle)

XIII FUTURES RÉUNIONS DU CONSEIL

RBM/B14/2019/RP11

Le conseil d'administration convient de reporter la décision concernant la date de la prochaine réunion. Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'informer la Présidente du conseil d'administration par e-mail des dates qui seraient acceptables parmi les options présentées dans la pré-lecture :

- Mardi 31 mars et mercredi 1^{er} avril 2020
- Mercredi 1^{er} avril et jeudi 2 avril 2020
- Mercredi 2 avril et vendredi 3 avril 2020
- Lundi 6 avril et mardi 7 avril 2020
- Mardi 7 avril et mercredi 8 avril 2020
- Mercredi 8 avril et jeudi 9 avril 2020
- Mercredi 6 mai et jeudi 7 mai
- Jeudi 7 mai et vendredi 8 mai

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

Point de décision 08 – Remerciements au Prince héritier d'Abu Dhabi

Le conseil d'administration du Partenariat RBM remercie les Émirats Arabes Unis et en particulier S.A. Cheikh Mohamed bin Zayed, Prince héritier d'Abu Dhabi, pour la chaleureuse hospitalité qui a été réservée à la 14^e réunion du conseil d'administration du Partenariat RBM et pour son généreux soutien au Partenariat RBM.

XIV EXAMEN DES POINTS DE DÉCISION

Le conseil d'administration examine et approuve les huit points de décision préparés par le comité de rédaction.

Le Dr Lal propose d'envoyer une lettre de remerciements à Son Altesse le Prince héritier d'Abu Dhabi pour avoir accueilli la réunion et pour son soutien au Partenariat RBM. La proposition est approuvée par **le conseil d'administration**.

Le conseil d'administration demande qu'un plan d'élaboration de la stratégie 2021-2023 soit disponible d'ici la prochaine réunion du conseil d'administration, la stratégie finale 2021-2023 devant être présentée avant la fin 2020.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les huit points de décision adoptés pendant la réunion et charge le Secrétariat de leur publication en temps utile.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme demande au Secrétariat de préparer une lettre de remerciements à Son Altesse le Prince héritier d'Abu Dhabi.

XV QUESTIONS DIVERSES

Le Professeur Yuthavong confirme qu'il est disposé à continuer à siéger au conseil d'administration ou à démissionner, et qu'il attendra de recevoir les orientations du conseil.

Le Vice-président du conseil d'administration rappelle que, conformément au règlement intérieur, il a été demandé aux membres du conseil d'administration, après leur premier mandat de trois ans, d'indiquer s'ils souhaitent démissionner ou se porter candidats pour un second mandat, comme décrit dans le règlement intérieur. Tous les membres sauf deux ont demandé à être candidats pour un deuxième mandat. Le renouvellement des membres sera réexaminé au cours de la nouvelle année pour assurer son échelonnement.

Le Dr Mpanju-Shumbusho souligne que c'est un risque majeur si le Partenariat RBM n'écoute pas les pays touchés par le paludisme, et il souligne qu'un mécanisme pour approfondir la mobilisation sur cet aspect devrait être développé dans le cadre de la gouvernance du Partenariat RBM. Il est convenu que ce sujet important sera étudié au cours de l'examen de la stratégie et qu'il sera soumis à la réunion du conseil d'administration du printemps 2020.

M. Sy informe le conseil d'administration qu'il va démissionner de ses fonctions de Secrétaire général de la FICR et assumer la présidence de la Fondation Kofi Annan.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note de cette information.

* * *

LISTE DE PRÉSENCE

Membres du conseil d'administration du Partenariat RBM

1. **BARAKAT Maha, Présidente du conseil d'administration**
2. **BLAND Simon, Vice-président du conseil d'administration**
3. DALY Kieran
4. KAMWI Richard Nchabi
5. LAL Altaf
6. MPANJU-SHUMBUSHO Winnie
7. NISHIMOTO Ray
8. REDDY David
9. ROSES Mirta
10. STALEY Kenneth
11. SY As
12. YUTHAVONG Yongyuth
13. WIJNROKS Marijke

Membres d'office du conseil d'administration de RBM

1. AXELSSON William, UNOPS

Absents excusés :

1. ALONSO Pedro
2. GASHUMBA Diana

Suppléants/Conseillers

1. DE RONGHE Meg, Conseillère auprès de Kieran Daly
2. FILLER Scott, Conseiller auprès de Marijke Wijnroks
3. FOSS Yngvil, Conseillère auprès de William Axelsson
4. GOLDMAN VAN NOSTRAND Lisa, Conseillère auprès de Ray Nishimoto
5. ROBB Alastair, Conseiller auprès d'Issa Matta
6. MATTA Issa, Suppléant du représentant de l'OMS
7. WALLACE Julie, Conseillère auprès de la Présidente du conseil d'administration

Invités

1. DJIBO Yacine, Coprésidente du SCPC
2. FEACHEM Richard, Directeur du Groupe Santé mondiale à l'Institut des sciences de la santé mondiale de l'Université de Californie à San Francisco
3. FEACHEM Neelam, Membre de la Faculté des sciences de la santé mondiale
4. FISHMAN Michal, Coprésidente du SCPC

5. FONTEILLES DRABEK Sylvie, Conseillère juridique MMV – *présence partielle pendant la 2^e journée*
6. IVANOVICH Elizabeth, Coprésidente de l'ARMPC
7. LUCARD Andrea, Coprésidente de l'ARMPC
8. OLUMESE Peter, Coprésident du CRSPC
9. RENSHAW Melanie, Coprésidente du CRSPC
10. WOO Hyun Ju, Analyste à l'UCSF

Secrétariat de RBM

1. DIALLO Abdourahmane, Directeur général
2. ANGHELICI Olga, Assistante intérimaire du Directeur général et de la Présidente du conseil d'administration
3. BOSLEGO Matthew, Spécialiste Politiques
4. LEVENS Joshua, Responsable de l'ARMPC
5. MATHIEU GOTCH Clara, Directrice des opérations
6. SCANLON Xenya, Responsable du SCPC
7. SCHIAVO Maria, Analyste Communications stratégiques
8. WAYESSA Daddi, Responsable du CRSPC

* * *

RBM/B14/2019/DP01

Genève, le 7 novembre 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

14^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Salle de conseil Alyazia, Park Hyatt Hotel, Abu Dhabi, Émirats arabes unis
17-18 novembre 2019

1^{re} journée, dimanche 17 novembre 2019

09 h 00 - 09 h 10	I	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE	RBM/B14/2019/ DP01
	a	Accueil des nouveaux membres du conseil d'administration	
	b	Excusés	
	c	Déclarations d'intérêt - Situation et mise à jour	RBM/B14/2019/ RP01
09 h 10 - 09 h 15	II	RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION	RBM/B14/2019/ RP02
09 h 15 - 10 h 45	III	DERNIÈRES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT DE RBM ET DES COMITÉS DE PARTENAIRES	RBM/B14/2019/ RP03
		<ul style="list-style-type: none">• Rapport du Directeur général• Rapport du CRSPC• Rapport du SCPC• Rapport de l'ARMPC• Dialogue du conseil avec les coprésidents et les responsables des comités de partenaires	

10 h 45 - 11 h 00

PAUSE CAFÉ

11 h 00 - 12 h 30	IV	PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2020 DE RBM	RBM/B14/2019/ DP02
		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation comprenant un résumé du financement disponible pour la période correspondant au plan de travail 	
<i>12 h 30 - 13 h 30</i>		<i>DÉJEUNER</i>	
13 h 30 - 14 h 00	V	SITUATION DU PALUDISME EN 2020	
		<ul style="list-style-type: none"> • Point sur l'état d'élaboration et la publication du Rapport 2019 sur le paludisme dans le monde • Point sur la réalisation des objectifs d'élimination du paludisme 	
14 h 00 - 14 h 30	VI	POINT SUR L'INITIATIVE HBHI INCLUANT DES TABLEAUX DE BORD RÉCAPITULATIFS DES DONNÉES NATIONALES	RBM/B14/2019/ RP04
14 h 30 - 15 h 15	VII	RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION DES DONNÉES AU NIVEAU NATIONAL ET MONDIAL : SAISIE, INTÉGRATION ET PARTAGE DE DONNÉES SUR LE PALUDISME	
<i>15 h 15 - 15 h 30</i>		<i>PAUSE CAFÉ</i>	
15 h 30 - 16 h 00	VIII	POINT SUR LES SUBVENTIONS AU FONDS MONDIAL, LES AFFECTATIONS PAR PAYS ET LES FINANCEMENTS CATALYSEURS	
16 h 00 - 17 h 15	IX	FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME	RBM/B14/2019/ RP05
		<ul style="list-style-type: none"> • Principales synergies et conclusions des rapports SAGME et LCME • Conclusions, recommandations et implications pour l'action du conseil d'administration de RBM • Point sur l'EMC (End Malaria Council) et discussion sur la manière d'optimiser les rôles et l'influence de RBM et de l'EMC 	

17 h 15 - 18 h 00 X **DISCUSSION : ÉTABLIR UN CONSENSUS SUR LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RBM DANS L'ÉRADICATION DU PALUDISME**

19 h 30 - 21 h 30 **DÎNER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

THÈME : Priorités de la lutte contre le paludisme en 2020

Restaurant Sontaya, Hotel St Regis Saadiyat Island

2^e journée, lundi 18 novembre 2019

09 h 00 - 10 h 15	XI	GOVERNANCE	
	a	Rapport du Comité des finances	RBM/B14/2019/ RP06
	b	Rapport sur les conclusions d'audit et recommandation visant à renforcer les capacités de financement	RBM/B14/2019/ RP07
	c	Rapport financier pour adoption	RBM/B14/2019/ RP08
	d	Registre actualisé des risques	RBM/B14/2019/ RP09
	e	Discussion sur les risques : hébergement (problème lié à StopTB)	RBM/B14/2019/ RP10
<i>10 h 15 - 10h30</i>		<i>PAUSE CAFÉ</i>	
10 h 30 - 12 h 30	f	Recommandations : Mise à jour du règlement intérieur de RBM/termes relatifs à l'hébergement/procédures opérationnelles standard (incluant - renouvellement des responsables des CP, taille, composition et renouvellement des membres du conseil d'administration, fréquence/format des réunions du conseil, responsabilisation du conseil, image de marque) Discussion : Règlement intérieur de RBM/conditions d'hébergement/procédures opérationnelles standard	RBM/B14/2019/ DP03
<i>12 h 30 - 14 h 00</i>		<i>DÉJEUNER</i>	
14 h 00 - 15 h 00	XII	ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RBM <i>Session fermée</i>	RBM/B14/2019/ DP04
<i>15 h 00 - 15 h 15</i>		<i>PAUSE CAFÉ</i>	

15 h 15 - 15 h 30	XIII	FUTURES RÉUNIONS DU CONSEIL
		Dates et lieux/format
15 h 30 - 16 h 00	XIV	EXAMEN DES POINTS DE DÉCISION
16 h 00 - 16 h 25	XV	AUTRES QUESTIONS DIVERSES
16 h 25 - 17 h 30	XVI	REMARQUES DE CONCLUSION

RBM/B14/2019/**RP11**